

Envoyé en préfecture le 09/06/2022

Reçu en préfecture le 09/06/2022

Affiché le

ID: 064-246400337-20220602-D2022\_82-DE

Délibération n°2022-82

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 2 juin 2022)

Date de convocation: 13 mai 2022 Nombre de délégués en exercice : 33 Nombre de délégués présents : Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 2 juin 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires: Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, DESSEIN, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, MONGAUGE, LABERNADIE, LEGLISE et GARROCQ.

Absents ou excusés: Mmes BERGES, CANDAU, TOULOU et M. AUSSANT, ESQUER, REGNIER, CARREY, CASADEBAIG, GABASTON, SANZ.

Pouvoirs: M. AUSSANT à Mme MOURTEROT

Mme CANDAU à Mme LAHOURATATE

M. CARREY à M. CARRERE M. GABASTON à M. CASAUBON Mme BERGES à M. MARTIN

M. REGNIER à Mme POUEYMIROU-BOUCHET

M. CASADEBAIG à Mme CASSOU

M. SANZ à M. DESSEIN

Secrétaire de séance : M. LEGLISE

## OBJET: TOURISME - ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ - tranche 2

## RAPPORTEUR: Jean-Paul CASAUBON, Président

Il est exposé aux membres du conseil communautaire les différents dossiers de demande de subventions de fonctionnement pour l'année 2022 au titre de l'organisation de manifestations sportives.

Ces aides sont attribuées dans le cadre du Plan Local de sports nature et se détaillent ainsi :

➤ Randonneurs ossalois (On s'y col)		500 €	Ē
> CAF (Challenge d'Ossau)	 1	500 #	€

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- ATTRIBUE et AUTORISE à VERSER une subvention aux associations comme indiqué ci-dessus :
- PRECISE que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2022 de la Communauté de Communes ;
- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

e Président

CA8AUBON